

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE
-SIPHAT-**

Siège social: Foundouk Choucha -2013 Ben Arous.

Lors de sa réunion tenue le 27 Mai 2011, le Conseil d'Administration de la SIPHAT a décidé de proposer à l'Assemblée Générale de distribuer à titre des dividendes pour l'exercice 2010 la somme de **0.200 DT** par action représentant **4 %** de la valeur nominale fixée à 5 DT.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.